

# ELECTIONS EUROPÉENNES

## DIMANCHE 9 JUIN

Ouverture des bureaux de vote : 8h  
Fermeture des bureaux de vote : 18h

Pour voter, vous devez vous munir :

- De votre carte d'identité  
ou de votre passeport  
(obligatoire)
- De votre carte d'électeur  
(facultatif)

Le bureau de vote N°4 (moulin à huile)  
est transféré au foyer municipal  
(place Louis Fournier)